



Le talent que la justice a laissé filer

(<http://www.hexagones.fr>
/article LA UNE PAR NICOLAS VAUX-MONTAGNY (/REDACTION/NICOLAS-VAUX-MONTAGNY) |
2014/08 DANS L'OMBRE (/THEME/DANS-L-OMBRE) | JUSTICE | IL Y A 7 JOURS
(<http://www.hexagones.fr>

26 de
talent/08
de la
article
2014/08
a-laisse-
le ta-
lenti-
a-laisse-
filer)
justice-
a-laisse-
filer)

Alexandre Plantevin, magistrat vu comme le plus prometteur du parquet antiterroriste, a fait le choix de devenir avocat pénaliste. Un départ sans regret pour lui qui juge « désespérant » le fonctionnement de la magistrature



« *Il était le meilleur, donc il est parti.* » Le juge d'instruction antiterroriste nouvellement retraité Gilbert Thiel ne dresse que des éloges lorsqu'il s'agit de parler d'Alexandre Plantevin. Le « *parquetier* » qui rédigeait les réquisitoires définitifs à la fin des instructions de ses affaires corses a aujourd'hui délaissé la magistrature pour épouser une carrière d'avocat à Lyon. Ce choix surprenant est « *révélateur de la manière dont la justice est sous-administrée* », se désole l'ancien juge d'instruction.

Alexandre Plantevin, 39 ans, avoue que sa décision a « *beaucoup surpris* ». « *Au point que le CSM (Conseil supérieur de la magistrature) propose de m'entendre* », lâche le nouvel avocat pénaliste du cabinet d'Alain Jakubowicz, Lyon 6e. Il y va pour vider son sac. « *J'étais décidé à partir, je voulais qu'on sache pourquoi.* »

Au premier semestre 2012, alors procureur adjoint de Meaux, il demande à rejoindre la région lyonnaise. Sa femme travaille à la Société Générale et vient d'obtenir une mutation professionnelle. Passionnés de montagne et habitués de La Clusaz (Savoie) depuis quinze ans, le couple et ses trois enfants envisagent de s'installer à Lyon, ville où ils n'ont jamais mis les pieds.

« *Je n'ai rien eu, la Chancellerie m'a indiqué qu'elle ne voulait pas faire d'effort particulier. Je pouvais venir, mais je perdais en responsabilité. Il y a eu un clash et je me suis dit que c'était l'occasion de faire autre chose.* » Avocat.

Le Lillois d'origine prend son téléphone et appelle des cabinets lyonnais. Quelques mois plus tard, Me François Saint-Pierre,

Dupond-Moretti, Simeoni et Saint-Pierre comme modèles

Au cours de ses années de magistrature, Alexandre Plantevin a rencontré beaucoup d'avocats, souvent des ténors. Me Philippe Lemaire est celui qu'il aimerait être. « *Il alliait l'efficacité dans le débat judiciaire avec l'élégance. Beaucoup d'avocats sont de plus en plus inélégants dans leur façon de parler aux magistrats* », soutient-il.

Décédé au milieu du troisième procès Colonna en juin 2011, l'avocat de la famille Erignac a été une grande voix du barreau de Paris et l'un des combattants pour l'abolition de la peine de mort.

Son avocat idéal aujourd'hui ? « *Un mélange de Dupond-Moretti pour son instinct à l'audience, un peu de Saint-Pierre pour la finesse de ses analyses juridiques et son efficacité tranchante à l'audience et un peu de Simeoni pour sa rhétorique, ses connaissances des dossiers et sa façon de décortiquer chaque PV et de les utiliser.* »

Éric Dupond-Moretti, réputé pour sa centaine d'acquittements, et Gilles Simeoni, nouveau maire de



acter
edits)

er

avocat lyonnais d'envergure nationale, lui apprend qu'Alain Jakubowicz cherche un collaborateur-pénaliste. Les deux ténors s'entretiennent à son sujet. Me Jakubowicz se souvient avoir été « *intéressé et intrigué par son profil atypique, exceptionnel* ».

Alexandre Plantevin demande sa mise en disponibilité de la magistrature le 31 août 2012. Le CSM rend un avis positif, il l'obtient le 28 février 2013 et prête serment le 6 mars. Sa robe vient de changer, sa place à l'audience aussi.

Dans une salle de réunion de l'immense et stylé cabinet d'avocat lyonnais, Me Plantevin, 1m95, costard cravate et chemise blanche se rappelle « *avoir fait un constat un peu désespérant de la magistrature* ». Il lui reste un sentiment d'inachevé, de déception. Lui qui a adoré travailler au parquet se serait bien vu procureur. À Lyon, il aurait aimé être au parquet général ou dans une JIRS (Juridiction interrégionale spécialisée) même s'il « *ne se voyait pas rester trente ans dans la fonction publique* ».

Cependant, ce que le nouvel avocat reproche le plus à la magistrature est « *l'absence quasi abyssale de gestion des ressources humaines* » et « *la misère matérielle des palais de justice* ». « *À Meaux, on n'avait plus de rames de papier blanc en septembre et pas le budget pour en racheter. Il y avait aussi un expert psy qui ne voulait plus venir parce qu'il n'était plus payé depuis deux ans* ». Pesant.

L'ancien juge Gilbert Thiel se rappelle « *du bonheur de travailler avec lui* ». « *Alexandre Plantevin est une vraie valeur et on ne fait pas d'effort pour le garder. C'est un garçon remarquable qui a été placé aux règlements des affaires difficiles comme le dossier Carlos...l'avant-dernier* », se reprend-il. « *Il s'est orienté très vite vers le contentieux corse. C'est le meilleur régleur de dossier que j'ai vu dans ma carrière. Au procès Colonna, on a aussi vu qu'il excellait à l'audience.* »

Bastia, ont défendu Yvan Colonna alors qu'il portait l'accusation. « *On s'est pourtant opposés sur plein de dossiers* » avec Gilles Simeoni, affirme Alexandre Plantevin qui admire son professionnalisme et la manière qu'a cet « *excellent plaideur* » pour « *faire passer de l'humanité* ».